

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Pharmacologie 1: générale - notions fondamentales			
Code	PAMI1B03SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be) Christine KNAPCZYK (christine.knapczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à donner à donner

- la base en pharmacologie générale ,
- les notions de pharmacovigilance,
- les principes d'administrations des traitements de la lecture de prescription à l'application

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**

- 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

Compétence 5 **Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis**

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**

- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

1 : L'apprentissage de la lecture de notice et RCP :

Retrouver les informations sur l'emballage du médicament

Savoir reconnaître les éléments d'un RCP: décrire les spécificités de chaque catégorie de médicament (origine, finalité, préparation, usage, forme galénique)

Savoir rédiger une étiquette

2 : Initiation à la Pharmacovigilance et administration des traitements

Reconnaître la règle des 5 B : selon le canevas de HAS

Décrire les critères d'une prescription médicale fiable

Intégrer les modalités d'administration et la surveillance thérapeutique du médicament au patient

Décrire le devenir du médicament dans l'organisme en fonction sa voie d'administration en prenant en compte les notions de pharmacodynamique et pharmacocinétique

Pour certains médicaments (précisés pendant le cours), citer leur classe, les modalités d'administration, leurs principaux effets secondaires, et les actions concernant leur surveillance.

3 : l'apprentissage du bon calcul de dose

Calculer la dose journalière d'un traitement sur base d'une prescription médicale et lecture des éléments d'une notice simple. Déterminer la concentration d'un produit. Déterminer le débit d'une perfusion sans médicament additionnel

4 : approche holistique

Poser une réflexion scientifique sur les usages pharmacologiques expérimentés en stage, poser un premier regard sur les EBM en lien avec ces usages

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B03SFA	Pharmacologie 1: générale	24 h / 2 C
PAMI1B03SFB	Administration des traitements 1	12 h / 1 C
PAMI1B03SFC	Carnet pharmacologique évolutif	30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI1B03SFA	Pharmacologie 1: générale	20
PAMI1B03SFB	Administration des traitements 1	10
PAMI1B03SFC	Carnet pharmacologique évolutif	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31 janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie 1: générale			
Code	15_PAMI1B03SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Introduction

Pour cette activité d'apprentissage : sensibiliser les futures sages-femmes à leur responsabilité de prescripteurs.

L'administration des médicaments sous leurs différentes formes est une tâche reprise dans la liste des prestations techniques à réaliser sur prescription médicale; la sage-femme a besoin de notions de pharmacologie pour assurer l'administration des médicaments prescrits de manière responsable.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Connaitre l'AR relatif à la prescription des médicaments par les sages-femmes (réactualisé en 2016)

Objectifs

- définir des termes du lexique propre à la pharmacologie,
- décrire les critères d'une prescription médicale fiable,
- décrire les spécificités de chaque catégorie de médicament (origine, finalité, préparation, usage, forme galénique),
- décrire le devenir du médicament dans l'organisme en fonction sa voie d'administration,
- décrire le devenir du médicament dans l'organisme en prenant en compte les notions de pharmacodynamie et pharmacocinétique,
- citer les modalités d'administration des médicaments et la surveillance thérapeutique,
- expliquer les différents facteurs d'influence sur le devenir du médicament dans l'organisme,

A partir de différentes situations cliniques construites

- réaliser les calculs nécessaires en vue de l'administration de médicaments (calcul de dosage des médicaments, calcul de débit des perfusions, ...)
- appliquer le protocole de surveillance des prestations réalisées,
- informer le client par rapport aux actes posés dans une situation courante
- établir des liens avec les UE 03 responsabilité professionnelle (cadre légal), UE 04 satisfaction et sécurité du client (identification du client)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

Le devenir du médicament dans l'organisme (pharmacocinétique et pharmacodynamie)

Les voies d'administration et les formes galéniques

La prescription et l'administration des médicaments

La pharmacodépendance

Les effets indésirables, les interactions, la pharmacovigilance

Analgésiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires

Mdts du sang et de la coagulation

Antiinfectieux

Démarches d'apprentissage

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux (Power points)
- Travaux de groupe
- Exercices de calculs
- Cas concrets

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Contacts par mail et rendez-vous possibles

Liste de médicaments à maîtriser afin d'assurer une prise en soin optimale.

Des séances d'aide à la réussite sont programmées à propos des calculs nécessaires en vue de l'administration de médicaments

Sources et références

Consulté le Septembre 08, 2014, sur <http://WWW.acapharma.be/fr/préparation-de-médication-individuelle>

-Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé. (2014, 04 02). Erreurs médicamenteuses. Saint-Denis, France.

-Beaulieu, J. (2015, Février). Ces médicaments qui ont changé nos vies. Québec, Canada: Multimondes.

-Boundy, J. (2012, Juin). Calcul de la dose. Québec, Canada: Editions du Renouveau Pédagogique

-Douchamps, J. (2009). Les médicaments. Jumet, Belgique : Scaillet.

-Faure, A.-V. (2007). Pharmacologie. Paris, France : Elsevier Masson.

- Haute Autorité de la Santé. (2011, Octobre 18). Outil de sécurisation et d'autoévaluation de l'administration des médicaments. France.

-Haute Autorité de la Santé. (2013, 04 02). Synthèses d'avis et fiches du bon usage sur les médicaments. France.

- Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments du Canada. (2011). Consulté le Septembre 7, 2013, sur bilan comparatif des médicaments en soins à domicile : http://www.ismp-canada.org/download/MedRec/Medrec_HC_French_GSK.pdf

- Pharma.be. (2010). Pharma.be. Récupéré sur <http://www.ecompendium.be>

- Pharmaco-thérapeutique, C. B. (2015, Février). Répertoire Commenté des Médicaments. Christiaens Thierry.

-Pharmacologie de la sage-femme, Bayot, 2015

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Applications
- Exercices de lecture de notices et compendium
- Exercices de découverte des différentes formes et textures des médicaments
- Exercices de mises en situation lors des AIP

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe

Examen de pharmacologie aux Q2 et Q3 (écrit, V/F, QCM, réponses courtes)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31 janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Administration des traitements 1			
Code	15_PAMI1B03SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine KNAPCZYK (christine.knapczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En lien avec le cours de pharmacologie, l'étudiante s'initie à la pharmacovigilance en particulier aux règles de bases d'administrations des traitement (règles des 5B).

Le module calcul de doses est construit sur une logique pédagogique de progression, en lien avec le référentiel de compétences et la progression des apprentissages en pharmacologie de l'étudiant bloc 1. Il sera poursuivi au bloc 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1 : L'apprentissage de la lecture de notice et RCP :

Retrouver les informations sur l'emballage du médicament
Savoir reconnaître les éléments d'une notice
Savoir reconnaître les éléments d'un RCP (« Résumés des Caractéristiques du Produit »)
Savoir rédiger une étiquette

- 2 : Initiation à la Pharmacovigilance et administration des traitements

Reconnaitre la règle des 5 B : selon le canevas de HAS

Maîtriser l'administration du médicament au patient : les éléments à surveiller ..
(Traitement per os, ophtalmique, auriculaire, rectal et vaginal)

3 : l'apprentissage du bon calcul de dose

Calculer la dose journalière d'un traitement sur base d'une prescription médicale et lecture des éléments d'une notice simple.
Déterminer la concentration d'un produit.
Déterminer le débit d'une perfusion sans médicament additionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1 : L'apprentissage de la lecture de notice et RCP :

analyse des informations sur l'emballage du médicament, d'une notice, d'un RCP
exercice de rédaction d'une étiquette

2 : Initiation à la Pharmacovigilance et administration des traitements

La règle des 5 B : selon le canevas de HAS

Éléments de sécurisation de l'administration des médicaments. Etude de cas d'erreur.

La prise de connaissance de la prescription : Les éléments à surveiller et les outils à utiliser.

Le contrôle produit/patient/prescription en salle de soins : les éléments à surveiller et les pratiques à mettre en œuvre.

L'administration du médicament au patient : les éléments à surveiller ..

(Traitement per os, ophtalmique, auriculaire, rectal et vaginal)

3 : l'apprentissage du bon calcul de dose

Calculer des concentrations :

- En pourcentage (pourcent : %, ...)
- En poids par unité de volume (g/l, mg/l, g/100ml, mg/ml, ...)

Résoudre un problème : administration de traitement sur base d'une quantité de médicament donnée (quantité d'une solution en fonction d'une prescription précise. MI, UI).

Mise en application des règles de trois et produit en croix

Calculer la dose journalière d'un traitement sur base d'une prescription médicale et lecture des éléments d'une notice simple.

Calculer un débit

Démarches d'apprentissage

Réception :

Cours en présentiel ex-cathedra : notion de base, cours cf contenu, apport d'information du formateur

Exercitation :

exercice en présentiel sur accompagnement tuteur, exercice en ligne avec feedback ou correction en autonomie

Débat :

Echange sur expérience avec les pairs

Etude de cas (pharmaco vigilance)

Exploration :

Decouverte de la logique de structure des RCP

Mise en Situation Professionnelle

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercice en ligne pour permettre une autoévaluation de l'étudiante

Consolidation SAR en atelier collectif

Suivi individuel uniquement sur difficulté spécifique

Sources et références

Kahwati.C. (2017). Initiation aux calculs de doses. Paris: Editions Lamarre.

Rispail.D. (2017). Guide du calcul de doses et de débits médicamenteux. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point support de cours

questionnaire moodle

site WEB professionnel

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Evaluation formative

exercices progressifs sur Moodle

tests formatifs en début de formation

2. Evaluation certificative bloc 1

deux épreuves écrites certificatives (dispensatoire en janvier - juin)

toute erreur de calcul d'administration de dose et/ou la non maîtrise de rédaction d'une étiquette entraînent une note inférieure à 8/20 à l'AA

Les épreuves non réussies pourront être représentées selon les mêmes modalités lors de la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31 janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018, pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Carnet pharmacologique évolutif			
Code	15_PAMI1B03SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be) Christine KNAPCZYK (christine.knapczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le carnet pharmacologique évolutif est un répertoire de pharmacologie classique allopathique et de pharmacologie « alternative » élaboré individuellement et évoluant au cours des 4 blocs du cursus, afin d'alimenter les connaissances dans ce domaine via une recherche personnelle et spécifique. Particulièrement en analysant les RCP par comparaison avec l'usage pratique expérimenté en stage et/ou recommandé dans le domaine obstétrical. (EBM, articles scientifiques)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

compétence 1 : « S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle »

- s'impliquer dans sa formation en créant un document de synthèse personnel
- s'initier à l'autoformation en choisissant les pistes d'enrichissement du savoir
- poser une réflexion scientifique sur les usages pharmacologiques expérimentés en stage
- poser un premier regard sur les EBM en lien avec ces usages

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Consignes de présentation du carnet =

1. Page de garde avec titre/ nom/prénom/ année
2. Lexique par ordre alphabétique avec référence à la famille pharmacologique
3. Partie 1 : Pharmacologie spécifique (en lien avec la pharmacologie du bloc 1)
4. Partie 2 : liquides de Perfusions
5. Partie 3 : pharmacologie alternative (Homéopathie, phytothérapie, huiles essentielles, fleurs de Bach,...)

Pour chaque fiche médicament, il sera recherché au minimum :

1. Nom de la molécule active
2. Forme, dosage, voie d'administration
(ex : co 3mg Intra vaginal)
3. Les indications (spécifique aux gestantes, parturientes, accouchées) et/ou indication chez le nouveau-né
4. Les contre-indications
5. Les effets indésirables et secondaires
6. Interactions avec la grossesse ou l'allaitement maternel
7. l' antagoniste ,
8. Note et réflexion personnelles en lien avec la pratique et en lien avec les références scientifiques

Démarches d'apprentissage

accompagnement individualisé en présentiel et non présentiel tout au long du processus d'écriture

partage entre pairs

accompagnement dans l'usage de logiciel TICE de présentation des données

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant

Sources et références

se référer aux cours théoriques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours

exemple de fiches rédigées par le formateur

logiciel mind map, traitements de textes et de données

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 et Q3 Travail écrit individuel à poster sur ConnectED le 1° jour de la session

Carnet Pharmacologique Evolutif : indicateurs d'évaluation

- Insufisant (note inférieure à 8/20)

Non maîtrise du français

Notion pharmacologie non comprise (ayant un retentissement su la pratique SF)

Recherche laconique

Manque de soin généralisé

Non-respect des consignes

Excès de copié-collé non référencié

- Acquis : note 10 -13

Recherche sur RCP suffisante mais améliorabile

Carnet soigné

Reste en lien avec pratique obstétricale

Propose des exemples pratiques

- Acquis + 14-17

S'approprier la recherche RCF avec justesse

Reste en lien avec la pratique obstétricale

Précision remarquable de la recherche pharmacologique

- Acquis ++ 18-20

Item des A+ Avec lien EBM ou articles scientifiques

Et/ou réflexivité remarquable par rapport aux situations de stage

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31 janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018, pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).